

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent cinquante-deuxième (152^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 6 mai 2026, à 13 h 30, en mode hybride (N-7070, visioconférence).

Modifications à apporter à la Politique facultaire n° 7 sur les écoles d'été et les séjours d'études à l'international

Résolution CFSPD-2025-2026-1012

ATTENDU le document en annexe;

ATTENDU la Politique facultaire n° 7 sur les écoles d'été et les séjours d'études à l'international adoptée par le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit (FSPD) lors de sa réunion du 15 janvier 2025 (CFSPD 2024-2025-950);

ATTENDU la nécessité d'actualiser certains articles de cette politique afin d'assurer leur conformité aux règlements des études de l'UQAM;

ATTENDU la nécessité de clarifier certains articles de cette politique pour en assurer une meilleure compréhension commune;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par Mirja Trilsch, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE les modifications à apporter à la Politique facultaire n° 7 sur les écoles d'été et les séjours d'études à l'international.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Le 6 mai 2026



Rachel Chagnon
Doyenne